



Le Petit Journal de Saint Augustin

*"Tant qu'il y a de l'inquiétude il reste de l'espoir."
(Saint Augustin)*



SOMMAIRE

Compte rendu des commissions

Équipe municipale	p. 4-5
Travaux	p. 6-7
Taxes locales 2021	p. 8
Budget 2021	p. 8-9
Élection	p. 10-11
École	p. 12
Fibre optique	p. 13-14
France services	p. 15
Actions COVID-19	p. 16-17
CCAS	p. 17

Info Village p. 18-23

Annonces Communiqués p. 24-27

AGENDA DES MANIFESTATIONS

05 septembre	Forum des associations à Mauperthuis
16 et 17 octobre	Fête de la pomme
04 décembre	Fête des enfants— Feu d'artifice
05 décembre	Âge d'or

L'édito du Maire

Madame, Monsieur,
Chère Saint Augustinoise, cher Saint Augustinois,

L'équipe municipale et moi-même sommes très heureux de vous retrouver à travers notre petit journal.

Je salue aujourd'hui à la mobilisation de nos médecins et de nos infirmiers qui sont « sur le pont » depuis plus d'un an, 7 jours sur 7. Nous leur devons cette première victoire.

Je salue aussi nos enseignants et notre personnel communal qui ont accueilli nos plus jeunes dans des conditions particulièrement strictes.

Je salue enfin vos élus qui ont pris contact régulièrement avec nos aînés et nos plus fragiles pendant cette période difficile. Nous avons aidé ceux qui ne pouvaient se déplacer pour aller se faire vacciner. Ainsi, tous ceux qui le souhaitent peuvent y accéder et être protégés.

Que chacun soit ici remercié chaleureusement.

La date du 19 mai a été vécue avec bonheur par tous. La réouverture des magasins, des cafés et des restaurants, même avec des conditions encore restrictives, a redonné confiance en l'avenir. Nous espérons que la vie va enfin reprendre son cours normal. Chacun a toutefois conscience que la situation sanitaire reste fragile et que tant que la vaccination n'a pas protégé suffisamment de personnes, le risque d'un nouvel épisode de la pandémie n'est pas encore totalement écarté. Tout dans ce mois de juin semble ainsi placé sous le signe d'une période de transition où, si l'on a désormais un calendrier précis des étapes du déconfinement, le risque d'un retour en arrière n'est pas exclu et appelle toujours à la prudence.

Mois de transition, juin sera également marqué par les élections régionales et départementales. Là encore, toutes les précautions sanitaires ont été prises. Vous pourrez donc vous rendre sans risque dans vos bureaux de vote.

Je vous laisse prendre connaissance de ce petit journal qui retrace cette année écoulée tant en termes d'actions, d'évènements et de travaux que nous n'avons pas cessé de faire avancer.

J'ajoute que vous aurez le plaisir pour le prochain petit journal de découvrir sa nouvelle mouture puisque nous travaillons sur une nouvelle maquette !

La Commune entrevoit à nouveau la possibilité de mettre en place des projets de rassemblement, notamment nous éclairerons le ciel pour accueillir le Père-Noël.

Madame, Monsieur, Chers Saint Augustinois, je suis convaincu que nous entrevoyons le bout du tunnel qui nous amènera à la fin de cette pandémie. Je suis confiant en l'avenir et vous souhaite de profiter enfin d'excellentes vacances.

Votre Maire,
Sébastien HOUDAYER.



EQUIPE MUNICIPALE



Sébastien HOUDAYER
Maire et Artificier



Martine ROBICHE
Adjointe au maire



David HOGUET
Adjoint au maire
Consultant IT



Nelly DE VIENNE
Adjointe au maire
Cadre comptable



Nadège MONIN
Animatrice équestre



Patrick GELSUMINI
Adjoint au maire
Retraité



Alain LEFEBVRE
Adjoint au maire
Cadre logistique



Anais AUBRY
Animatrice



Gérald BOULANGER
Garagiste de Saint-Augustin

Sébastien HOUDAYER

CAO (marché public)
président Sébastien HOUDAYER

Martine ROBICHE

Alain LEFEBVRE

Nadège MONIN

Patrick GELSUMINI

Pierre BEAUVALLET

Denis DURAND



MAPA
président Sébastien HOUDAYER

Martine ROBICHE

Alain LEFEBVRE

Nadège MONIN

Patrick GELSUMINI

Pierre BEAUVALLET

Denis DURAND



Budget

David HOGUET

Martine ROBICHE

Alain LEFEBVRE

Nelly DE VIENNE

Patrick GELSUMINI

Dylan TIRARD

David HOGUET

Information et communication
(site web, fibre, adsl...)

Gaëlle MICHAULT

Nelly DE VIENNE

Adeline CADIOU

Dylan TIRARD

Anais AUBRY



Urbanisme
Permis de construire

Jean Pierre SANTIN

Gaëlle MICHAULT

Marc BARREAU

Dylan TIRARD



Chemins
Randonnée

Gérald BOULANGER

Pierre BEAUVALLET

Jean Pierre SANTIN

Nadège MONIN

Anais AUBRY

Carole SIG

Martine ROBICHE

CCAS
président Sébastien HOUDAYER

Martine ROBICHE

Nelly DE VIENNE

Nadège MONIN

Gaëlle MICHAULT

Patrick GELSUMINI



CCID

Pierre BEAUVALLET

Patrick GELSUMINI

Adeline CADIOU

Dylan TIRARD

Carole SIG



Affaires scolaires

Stéphanie AVENEL

Adeline CADIOU

Marc BARREAU

Carole SIG

Compte rendu des commissions



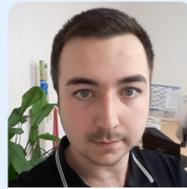
Anne Lyse LOYER
Directrice d'école
de Saint-Augustin



Jean Pierre SANTIN
PDG Société JPS



Stéphanie AVENEL
Auxiliaire puéricultrice



Dylan TIRARD
Informaticien



Marc BARREAU
Inspecteur Protection Santé
Animale et Environnement



Denis DURAND
Artisan menuisier



Gaëlle MICHAULT
Cadre commerciale



Carole SIG
Responsable des Achats



Pierre BEAUVALLET
Retraité



Adeline CADIOU
Directrice Générale
des services mairie

Alain LEFEBVRE

Travaux

Denis DURAND
Nadège MONIN
Martine ROBICHE
Pierre BEAUVALLET
Jean Pierre SANTIN



Sports et loisirs

Gérald BOULANGER
Stéphanie AVENEL
Martine ROBICHE
Anne Lyse LOYER
Nadège MONIN
Marc BARREAU
Dylan TIRARD
Anaïs AUBRY
Carole SIG

Patrick GELSUMINI

Voirie Cimetière

David HOGUET
Denis DURAND
Alain LEFEBVRE
Martine ROBICHE



Assainissement Eau et électricité

Pierre BEAUVALLET
Dylan TIRARD



Environnement Espaces verts

Stéphanie AVENEL
Martine ROBICHE
Anne Lyse LOYER
Adeline CADIOU
Marc BARREAU
David HOGUET
Anaïs AUBRY

Nelly DE VIENNE

Associations

Anne Lyse LOYER
Marc BARREAU
David HOGUET



Jumelage

Pierre BEAUVALLET
Dylan TIRARD



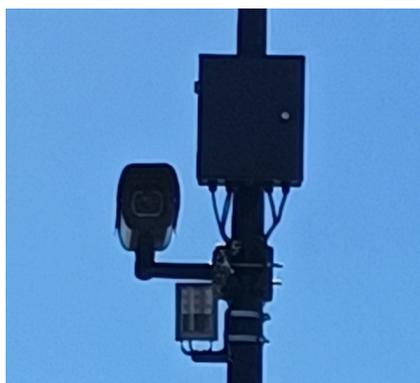
Fêtes et cérémonies

Gérald BOULANGER
Stéphanie AVENEL
Martine ROBICHE
Anne Lyse LOYER
Adeline CADIOU
Nadège MONIN
Marc BARREAU
Denis DURAND
Dylan TIRARD
Anaïs AUBRY
Carole SIG

TRAVAUX

Voiries

La réfection des rues de la **Petite Croix**, **Vieilles Vignes**, et **Saussoy** est prévue d'ici la fin de l'année 2021.



Vidéoprotection

Il est prévu de rajouter sous peu de nouvelles caméras de protection. Plusieurs points stratégiques ont été choisis, entre autres les entrées du village côté Mauperthuis et Pommeuse. Il est également prévu de mettre sous vidéoprotection les commerces de Barny.

Arrêt minute

Un arrêt minute a été mis en place au niveau de la pharmacie et de la boulangerie. Cet arrêt est un point clé afin que la zone dispose d'un emplacement hautement disponible pour accéder aux commerces. Nous devons réaménager ce carrefour pour plus de sécurité



Parking Barny

Nous avons créé un parking situé vers les conteneurs de déchets semi-enterrés. Celui-ci dispose de quatre places supplémentaires à la clientèle des commerces de Barny.



City Stade

Le projet du City stade avance, les travaux de décaissement vont commencer à partir du mois de septembre. Voici la maquette finale du projet.



Salle des fêtes

L'intégralité de la toiture ainsi que le prolongement de celle-ci ont été réalisés en 2020.



EAU ASSAINISSEMENT

Depuis le 1er janvier 2020, les compétences obligatoires eau et assainissement ont été transférées à la communauté d'agglomération.

Pour tous renseignements sur la distribution ou le raccordement au réseau d'assainissement, veuillez contacter :

Service Eau Potable et Assainissement
Tél : 01 60 22 95 55

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie
BP 44 - 22 avenue du Général Leclerc
77261 LA FERTE-SOUS-JOUARRE CEDEX

Taxes Locales 2021

Par délibération du 16 juin 2020, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 18.20

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 49.14

À compter de l'année 2021, **la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État**. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (18,00%) est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 36.20% (soit le taux communal de 2020 : 18.20% + le taux départemental de 2020 : 18,00%).

Il est proposé, suite à ces informations, de prendre acte du nouveau taux de référence de TFPB (18.20% + 18,00%),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé de **ne pas augmenter les taux d'imposition communal en 2021** et donc de les porter à :

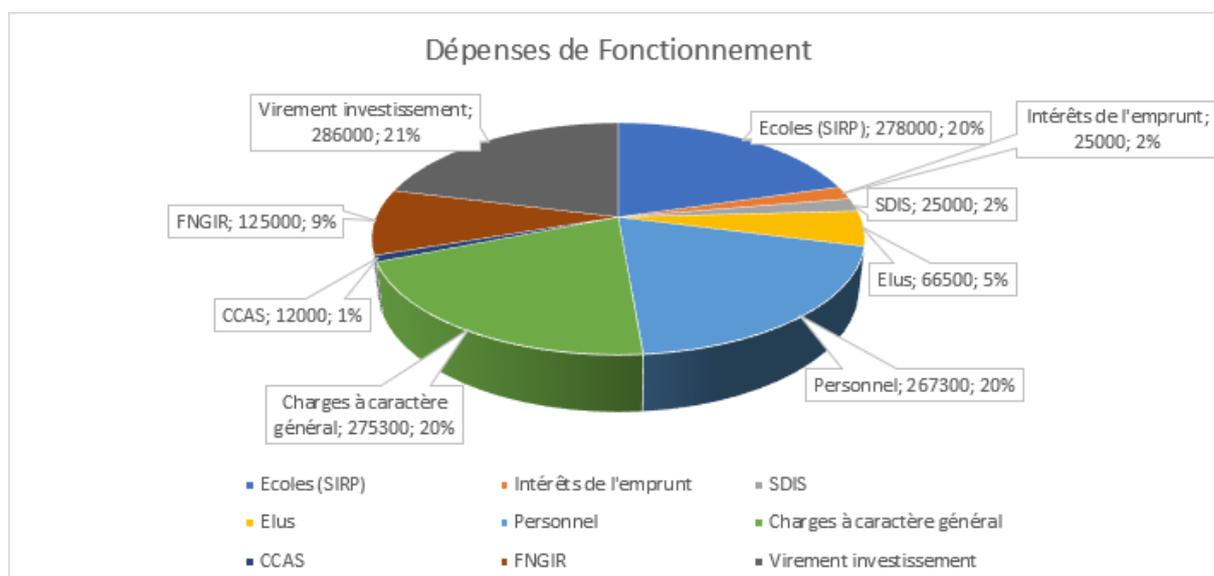
TFPB : 36.20%

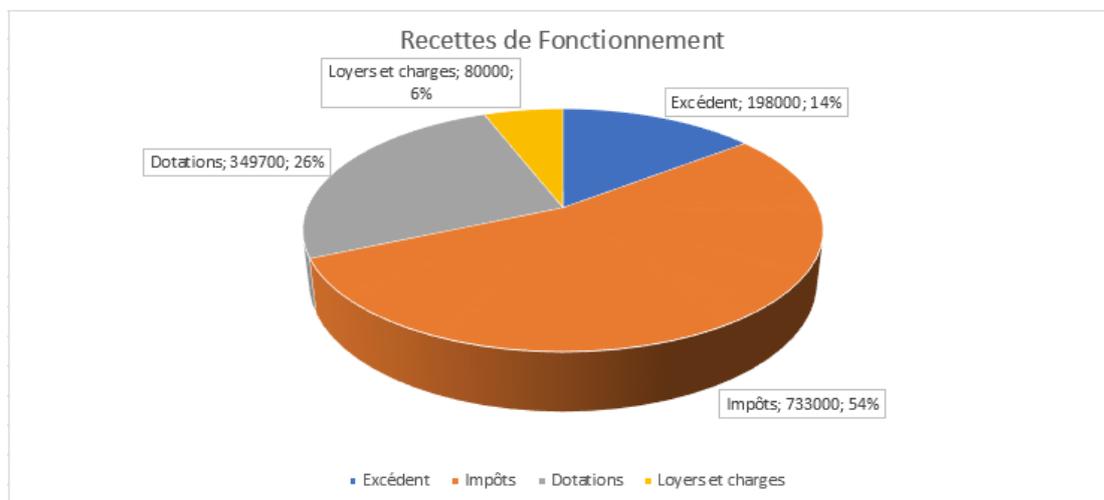
TFPNB : 49.14%

BUDGET 2021

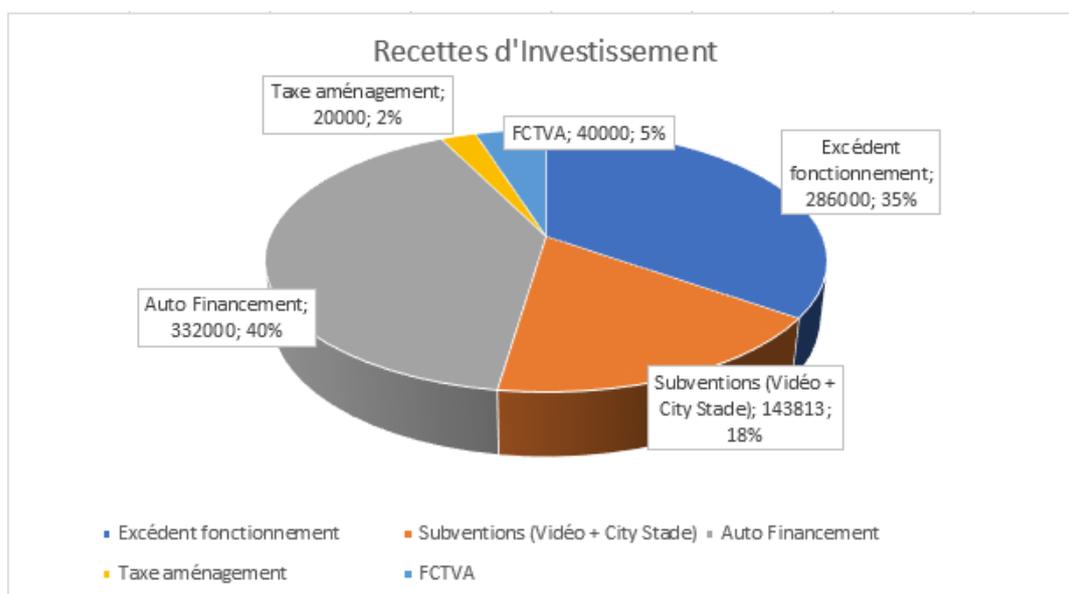
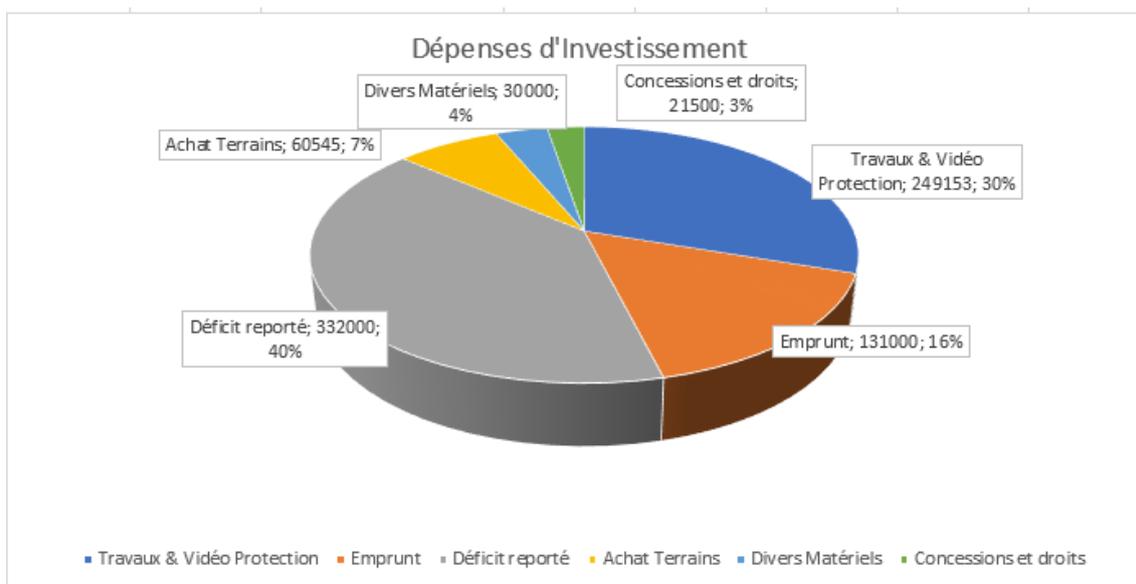
Le vote du budget prévisionnel 2021 a eu lieu lors du conseil municipal du 14 avril.

Section de FONCTIONNEMENT votée équilibrée en dépenses et recettes pour 1 373 745,55 €





Section d'Investissement votée équilibrée en dépenses et recettes pour 825 751,59 €



ELECTIONS

Les dimanches 20 et 27 juin, ce sont les élections départementales et régionales.

• Lieu de vote

Exceptionnellement, les élections étant « en double », elles se dérouleront **à la salle polyvalente** (salle des fêtes) de Saint-Augustin. **Un parcours fléché sera mis en place** pour assurer une circulation spécifique dans le respect des recommandations sanitaires.



♦ Horaires d'ouverture

Les bureaux de vote seront ouverts **de 8h00 à 18h00**. Pensez à vous munir de votre carte électorale et d'une pièce d'identité (obligatoire).

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?



Toutes les informations nécessaires sur le vote par procuration (conditions, démarches, accès aux formulaires...) sur le site <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/vote-procuration>

CNI / passeports

Attention : La commune de Saint Augustin ne fait ni les cartes d'identité ni les passeports

Vous devez adresser votre demande à l'une de ces communes:

**Coulommiers
Ferté sous Jouarre
Crécy la Chapelle
Nanteuil les Meaux
Meaux
Lizy sur Ourcq
Claye Souilly
Dammartin en Goële.**

Depuis le 1er janvier 2014: la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée à 15 ans.

La validité des cartes délivrées entre le 2 janvier et le 31 décembre 2014 est automatiquement prolongée de 5 ans.

<https://www.service-public.fr>

ELECTIONS DEPARTEMENTALES	ELECTIONS REGIONALES
Elire les membres des conseils départementaux et des assemblées délibérantes des départements.	Elire les membres des conseils régionaux et des assemblées délibérantes des régions.
Agir pour le département. 	Agir pour la région. 
Défendre vos intérêts.	

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du département ?



101 départements
4108 conseillers départementaux élus pour 6 ans

SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE, SANTÉ

Personnes âgées Aide sociale à l'enfance Handicap

Le département instruit et finance le RSA et l'APA

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Protection des espaces naturels Voirie départementale

ÉDUCATION, CULTURE, SPORT

Collèges Sauvegarde du patrimoine

Bibliothèque de prêt Infrastructures sportives

Musées départementaux

SDIS (service départementaux d'incendie et de secours)

Quel est le rôle de la région ?



18 régions
1758 conseillers régionaux élus pour 6 ans

Transports et mobilité

Education (lycées) et enseignement supérieur

Emploi et formation

Economie, innovation et tourisme

Aménagement du territoire et transition écologique

Agriculture, forêt, pêche

Sport et culture

Santé

Pour plus d'informations

<https://www.seine-et-marne.fr/fr/politiques-departementales>

ÉCOLES

DES ELEVES ENGAGES POUR L'ENVIRONNEMENT

L'école a reçu par l'Académie de Créteil, une labellisation E3D (établissement avec une Démarche de Développement Durable). Le jeudi 25 mars 2021, Madame BOUE (inspectrice de l'Éducation Nationale) et Madame VAPAILLE (responsable des projets E3D) ont remis un diplôme E3D et des prix aux élèves de l'école, pour les féliciter de leurs engagements et de leurs actions en faveur du développement durable.



INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2021

Première étape

Faire une inscription auprès du SIRP qui délivrera un certificat d'inscription..

Le SIRP gère aussi les inscriptions au périscolaire, à la cantine, à l'étude.

Contact par téléphone 01 64 75 05 93

Ou par mail rpi.maupstaug@wanadoo.fr



Deuxième étape

École maternelle	Ecole élémentaire
<ul style="list-style-type: none">◆ <u>Elève en école maternelle</u>	<ul style="list-style-type: none">◆ <u>Elève en école élémentaire</u>
Contact par téléphone 01.64.04.10.53	Contact par téléphone 01.64.04.66.49
Ou par mail ce.0771718z@ac-creteil.fr	Ou par mail ce.0770242v@ac-creteil.fr

FIBRE OPTIQUE - NRO



Le **Nœud de Raccordement Optique** (NRO) est le petit bâti situé près de la Poste et qui permet le **raccordement fibre** aux abonnés.

Nous avons récemment pris la décision de "re-poser" un **verrou de sécurité sur ce local**, pour remplacer le verrou d'origine qui avait été très tôt **vandalisé afin de permettre le libre accès** à tous les sous-traitants qui interviennent pour le compte des fournisseurs d'accès (SFR, Orange, ...) comme cela est le cas dans la plupart des communes. Cette décision a été motivée par le souci de limiter les **dégradations et les malfaçons commises dans ce local**. Le sous-traitant doit **venir chercher et redéposer les clés en mairie, il remplit un formulaire détaillant son intervention**.

Nous espérons que cela aidera à **vous protéger des "déconnexions sauvages"** opérées par ceux-là même qui sont censés vous raccorder à la fibre. Nous pourrions grâce au registre retrouver l'auteur du méfait.

Mais une déconnexion, c'est aussi l'assurance, pour des "sous"-traitants souvent "sous"-payés, de pouvoir reprogrammer une intervention supplémentaire. Vous avez peut-être déjà fait cette expérience : vous perdez votre connexion, vous appelez votre

fournisseur d'accès, qui fait intervenir un sous-traitant... qui vous annonce tout naturellement après quelques minutes que **"quelqu'un s'est branché à votre place"**. En réalité, qu'un de ses collègues a utilisé votre prise pour raccorder rapidement un de ses clients. Bon, il vous reconnecte... en déconnectant l'autre client malchanceux, qui à son tour va appeler son fournisseur d'accès, qui va programmer l'intervention d'un autre sous-traitant (ou le même!) ... Vous comprenez le principe ?

Nous avons également souhaité qu'il ne soit plus possible à certains enfants facétieux de **"jouer à débrancher toutes les prises"...** C'est arrivé dans des communes, nous vous laissons imaginer la pagaille qui s'ensuit. En outre, nous préférons que ce local ne soit plus **utilisé comme toilette publique** (pour information, il y en a une vraie à l'entrée du cimetière).

Non, **contrairement à ce que certains tentent d'accréditer**, notre souhait n'est ni de nous substituer aux sous-traitants des fournisseurs d'accès, ni de leur mettre des bâtons dans les roues, encore moins d'entraver le raccordement à la fibre des habitants. Nous souhaitons au contraire **sécuriser votre connexion internet**, si nécessaire en ces temps troublés.

Pour information, le syndicat **Seine & Marne Numérique**, qui a à sa charge le déploiement de la fibre dans le département, est au courant de ces **dégradations et malfaçons qui sont généralisées**. Dans un courriel récent aux élus, le président du syndicat déplorait, nous le citons :

- *"des dégradations des biens publics quasi générales lors des raccordements, aux armoires ou shelters (Points de Mutualisation), comme au niveau des Point de Branchements Optiques (PBO sur poteaux ou en chambres) ;*
- *des malfaçons dans la réalisation des travaux chez les abonnés ;*
- *une qualité de traitement fréquemment déplorable de l'expérience abonné lors du raccordement, le sous-traitant de rang N du FAI reportant son incapacité à faire, sur une faute inventée du délégataire et donc exonératoire pour lui mais multipliant les rendez-vous pour l'abonné ;*
- *des incidents d'exploitation qui se multiplient pour les abonnés et se traduisent par des débranchements, des malveillances et une gestion parfois calamiteuse des pannes engendrées, induisant des interruptions de service excessives."*

Le syndicat a entamé une démarche afin de remédier à cette mauvaise qualité de service, nous vous tiendrons informés de la suite.

Voilà, nous espérons qu'au travers de ces explications vous comprendrez mieux le sens de notre démarche. Et lorsqu'un sous-traitant prétendra qu'il ne peut pas intervenir **"à cause de la Mairie"**, vous pourrez lui répondre qu'il n'a qu'à **programmer son intervention aux heures indiquées sur la porte** du NRO, et que la protection que nous avons mise en place servira à protéger son travail de la malveillance d'un collègue un peu trop pressé de bien faire...

FIBRE OPTIQUE - Déploiement

Le syndicat qui gère le déploiement de la fibre optique en Seine et Marne nous a récemment adressé sa lettre d'information du mois de mai, nous vous en présentons un compte rendu :

« Les délégués de Seine-et-Marne Numérique ont voté à l'unanimité, lors du Comité Syndical du 14 avril dernier, une motion visant à réduire les dysfonctionnements d'exploitation principalement liés au mode opératoire de réalisation et de gestion des raccordements ainsi que les interventions non conformes de sous-traitants des opérateurs commerciaux dans les armoires de rue (« mode STOC »). **Ces malfaçons répétées, ces actes de vandalisme et d'interventions sauvages qui créent de nombreuses dégradations**, portent atteinte à l'action publique, au maintien en bon état d'usage de biens publics ainsi qu'à la continuité du service public.

Dés lors, ils ont insisté sur la mise en place d'une réforme profonde du mode STOC et d'un plan d'urgence de professionnalisation de la filière fibre optique par l'Etat. »

D'autre part, nous aurons prochainement à voter une convention de financement concernant le nombre de **prises isolées** encore à traiter (3500 au niveau du département). Le montant de cet investissement a été évalué à 40 millions d'euros, la part des EPCI est de 20%.

Suite au rachat de COVAGE par SFR, les entreprises chargées du déploiement ont été remplacées : il s'agit maintenant de **EOS Télécommunications** et **SADE** pour la construction, et **CIRCET** pour la maintenance du réseau.

Il reste environ **15.000** prises à installer au niveau du département.

Sans le justifier, ces circonstances expliquent le retard dans la mise à disposition de boîtes de raccordement pour les logements de Saint-Augustin qui n'en bénéficient pas encore. Après un démarrage rapide qui a certes bénéficié à beaucoup d'entre nous, mais a parallèlement favorisé la dégradation des services, le syndicat tente maintenant avec l'aide de l'Etat d'assainir la situation pour achever le déploiement.



AFFICHAGE Publicitaire



Nous sommes nombreux à déplorer la pollution visuelle causée par le déploiement de panneaux publicitaires, en particulier liés à la recherche de biens à vendre.

Le Conseil Municipal a été saisi de ce fait et nous établirons prochainement un **Règlement Local de Publicité** qui rendra **obligatoire la déclaration préalable en mairie avant tout affichage**, et établira une redevance dite « **taxe locale sur la publicité extérieure** ».

Nous souhaitons ainsi préserver l'aspect naturel de notre **Village de Caractère**. Nous comptons également sur votre civisme afin de ne pas favoriser la mise en place de ce type de panneaux.

Newsletter

Pour recevoir les informations importantes de notre commune, abonnez-vous à la **newsletter** de Saint Augustin.

Rendez-vous sur le site

<https://saint-augustin77.fr/>

et transmettez le formulaire suivant :

Newsletters

Adresse email

Je ne suis pas un robot  reCAPTCHA
Confidentialité • Conditions

S'ABONNER

Coulommiers Pays de Brie

Extrait de la lettre d'information de la **Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie (N° 5 juin 2021)**



INAUGURATION FRANCE SERVICES

Inauguration, samedi 29 mai, des France Services de la communauté d'agglomération à Coulommiers et La Ferté-sous-Jouarre.

Avec celui inauguré à Crécy-la-Chapelle en début d'année, l'agglomération propose un accueil France Services à proximité de chaque habitant du territoire. Des agents les accueillent pour les

guider dans leurs démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

Ils y retrouvent notamment la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse d'Assurance Maladie, le Ministère de la Justice, la Préfecture, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, la Direction Départementale des Finances Publiques ou encore la Mutualité Sociale Agricole.

Des permanences du Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles sont également proposées pour notamment apporter une aide juridique aux femmes victimes de violences conjugales.

Les France Services sont équipés d'espaces confidentiels permettant des rendez-vous avec les différentes administrations, en visio conférence, avec la mise à disposition du matériel adapté et sécurisé. La communauté d'agglomération et l'Etat travaillent enfin au déploiement d'un conseiller numérique, qui pourra se déplacer dans les communes du territoire.

Coordonnées et horaires d'ouverture des structures :

- France Services Coulommiers

22 rue du palais de Justice - Tél : 01 64 65 88 60

Lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h30

- France Services Crécy-la-Chapelle

3 rue de la Chapelle - Tél: 01 64 63 75 39

Lundi au jeudi : 9h-12h30 / 14h-17h - Vendredi : 9h-12h30

- France Services La Ferté-sous-Jouarre

17 rue de Reuil - Tél : 01 60 22 19 19

Lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30



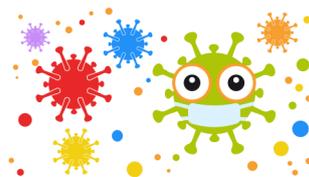
AIDE CARTE IMAGINE R

A partir du 21 juin 2021, il est possible de faire la demande d'aide Imagine R de 63 € des lycéens pour l'année scolaire 2021/2022.

Pour bénéficier de cette aide de l'agglomération, consultez les démarches à effectuer sur www.coulommierspaysdebrie.fr

Nouveauté : pour une démarche non dématérialisée, le retrait du formulaire est possible aux France services.

Actions COVID



• Distribution de masques

Dès le mois de mars 2020, la municipalité a acheté des masques qu'elle a distribués en main propre à nos aînés.

Courant mai, les habitants ont été invités à se rendre en salle des fêtes afin de percevoir deux masques par occupants du foyer (masques financés par la municipalité).

Par la suite une deuxième distribution (masques du département) a été organisée dans les boîtes aux lettres. La région a également fourni des masques aux plus petits (2 masques par enfants) pour les enfants de primaire. Le SIRP en a fait la distribution dans les écoles de Mauperthuis et de Saint Augustin.

Nous tenons à remercier tout particulièrement, Mesdames Hugonnet et Lambot pour leur investissement dans la création de masques, qu'elles ont fabriqués avec leur propre matériel et sans demande de compensation financière. Ces masques ont servi à une distribution supplémentaire pour des personnes malades qui en avaient grandement besoin pour leurs déplacements en milieu hospitalier.



• Achats

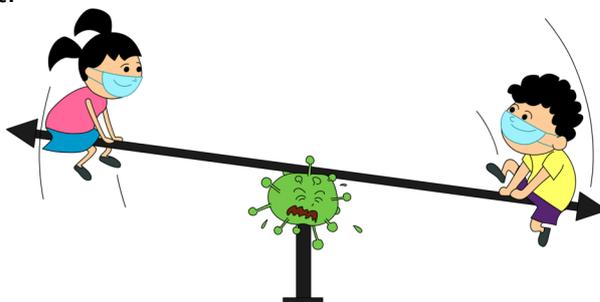
Pour répondre aux protocoles de sécurité sanitaire, le commune a acquis 3 désinfecteurs pour les écoles et bâtiments publics. Ces appareils ont pour but de détruire toutes les bactéries et virus présents sur les murs, les chaises, les tables ou tout autre matériel. Le produit servant à cette désinfection est entièrement naturel et ne contient aucun produit chimique.

Près de 40 litres de gel hydroalcoolique ont été mis à disposition dans les bâtiments publics.

• Écoles

Avec un protocole sanitaire de plus en plus contraignant au vu des distanciations, et pour éviter la fermeture de la cantine, le SIRP a dû prendre la décision de réquisitionner la salle de motricité pour étendre la capacité des places assises en restauration.

Nous reconnaissons la gêne que tout cela occasionne pour nos enfants de maternelle et espérons pouvoir retrouver une vraie cantine très prochainement.



● Vaccination

Le CCAS de Saint Augustin a proposé une vaccination à la Sucrerie de Coulommiers à tous nos aînés de 75 ans et plus, puis à tous les plus de 70 ans.

Les réservations ont été prises par M. le Maire conjointement avec Caroline Béal de la CA (Coulommiers Pays-de-Brie), responsable du centre de vaccination de Coulommiers. Après avoir contacté nos aînés par téléphone, un bus à été affrété auprès de Darche Gros. Un premier voyage a été organisé le mercredi 7 avril puis un second le vendredi 23 avril avec nos aînés de 70 ans.

Au total cette action a permis la vaccination de plus d'une centaine de personne. Merci aux membres du CCAS qui ont aidé à l'organisation.



CCAS

En décembre 2020, le traditionnel repas de l'âge d'Or n'a pas pu être organisé comme chaque année. Le CCAS de la commune après en avoir délibéré a opté pour une transformation des dépenses liées à cette manifestation en bons cadeaux supplémentaires d'un total de 20€ pour chacun de nos aînés.

Chaque année nos aînés se voient offrir des bons d'une valeur totale de 30€ à dépenser chez les commerçants de notre commune, cette année il leur a donc été offert des bons pour une valeur de 50€.

En plus de leurs bons nos aînés se sont vu offrir pour terminer cette année difficile sur le plan sanitaire une bouteille contenant des bulles (Champagne) que les membres du conseil municipal leurs ont distribué à domicile.



Commémoration du 8 mai

Fidèles au souvenir commun des sacrifices de tous ceux à qui nous devons notre liberté d'aujourd'hui, les anciens combattants présidés par M Daniel Lefevre , les porte-drapeaux, la musique, les élus et quelques habitants se sont rassemblés ce 8 mai au monument aux morts. Le pot de l'amitié était offert par les anciens combattants de Saints et Saint Augustin.



Daniel Philippe, « La palette des amis »

Nous sommes attristés par le décès de M. Daniel Philippe, président de l'association "La palette des amis" de Saint Augustin.

Nous lui devons entre autres la réfection en peinture de notre bureau de poste et surtout la très jolie fresque qui se trouve sur tout un pan de mur. Nous réitérons nos sincères condoléances à sa femme et ses enfants.



La Ferme du Moulin : la route du circuit court

Face à l'évolution des besoins allant vers une consommation plus responsable et respectueuse envers notre santé et l'environnement, les techniques agricoles et commerciales suivent le mouvement.

La ferme du moulin est, **depuis plus de 90 ans**, une exploitation agricole ayant fait le choix de vendre ses produits artisanaux en circuit court : directement du producteur au consommateur. La traçabilité, la réduction des intermédiaires et la qualité des produits sont en effet des avantages considérables pour les consommateurs.

Située à Marles-en-Brie, La Ferme du Moulin propose une farandole de **produits du terroir Briard**. Leurs poules, poulets et pintades sont élevés en plein air et nourris avec des céréales produites sur place. Les viandes et produits laitiers proposés à la boutique ou au camion proviennent d'élevages Seine et Marnais. La charcuterie artisanale est faite maison et se renouvelle régulièrement afin de laisser place à de nouvelles recettes. Les légumes de saisons viennent directement de la ferme ou également de producteurs Seine et Marnais.

Afin de développer l'activité, de se rapprocher de la clientèle et de se diversifier en proposant notamment de la viande de bœuf locale, **la ferme du moulin s'est lancée sur les routes en août 2019, avec le camion-magasin**, pour le plus grand plaisir des Saint-Augustinois qui attendent le jeudi matin avec impatience. En effet, une tournée s'est vite organisée, plusieurs communes ont désormais la chance d'en faire partie comme : le Plessis-Feu-Aussoux, Pécy, Choisy-En-Brie, Jouy sur Morin et Saint Augustin.

Ainsi, les habitants de Saint Augustin ont rendez vous avec Cynthia et Jérémy **tous les jeudis matins devant la mairie de 8h30 à 12h30** afin de goûter les produits variés du jour. Il est également possible de passer commande à l'avance, notamment pour le poulet. La ferme du moulin dispose d'un site internet très détaillé sur lequel il est possible de s'inscrire pour recevoir la lettre du mois contenant des informations sur les nouveautés et des promotions mais aussi d'en savoir plus sur les valeurs de l'exploitation et les produits proposés à la vente. (www.lafermedumoulin.fr - 01 64 25 22 10)



Jumelages des 4 Saint Augustin de France

Pour partager en toute convivialité, en toute simplicité et en toute amitié, le jumelage s'organise un week-end par an au cours duquel chacun reçoit à son tour les trois autres délégations. Celui qui reçoit organise les visites et les habitants qui le souhaitent accueillent chez eux des Saint Augustinois d'ailleurs. Cette manifestation est pilotée par le Comité des Fêtes et la Commission Fête et Cérémonie de la Mairie.

Si la crise sanitaire nous a contraints à reporter par deux fois (2020 et 2021) nos rencontres amicales entre nos villages de Saint Augustin, nous sommes déjà en préparation pour le 42ème JUMELAGE en 2022.

Dans l'esprit du jumelage, donner et recevoir, nous aurons le plaisir d'accueillir dans notre village, nos amis de Charente Maritime, Corrèze et Maine et Loire.

Si le programme de ces festivités n'est pas encore totalement bouclé, vous pouvez déjà noter dans vos agendas qu'elles se dérouleront durant un week-end du mois de juin 2022. Impatients de recevoir nos invités et de pouvoir enfin festoyer, nous préparons une belle surprise, pleine de couleurs, de joie, de musique et de rencontres.

Nous vous apporterons plus de précisions dans le courant de l'année.

Nous souhaiterons la bienvenue parmi nous à Mme. Dohin-Prost Gwennaëlle maire de Saint-Augustin-sur-Mer (17) et à M. Auboiron Marcel maire à Saint Augustin Corrèze 19 nouvellement élu en mars 2020.



Dinastore, pizzas feu de bois

Le mercredi soir à St Augustin de 18h00 à 21h00 afin de vous satisfaire au mieux merci d'anticiper pour les réservations par téléphone au : 07.82.19.80.60.

Vous souhaitez **nous privatiser c'est possible** soit avec notre Dinamobile ou en tant que traiteur... pour une soirée entre amis, anniversaire, lendemain de mariage, repas d'entreprise... Nous nous adaptons à vos envies (pizzas, plats cuisinés, paella, grillades...) n'hésitez pas à nous solliciter :) **nous aimons notre métier !**

pâte maison avec levain naturel

Noël 2020

Le 4 décembre 2020 pour émerveiller les petits et les grands, la place du 27 août s'est parée de jolies couleurs de Noël du bleu, du blanc, du rouge et des scintillements.



Avec beaucoup d'ardeur et d'acrobaties, des guirlandes lumineuses ont été installées par l'équipe municipale dans le plus grand arbre de la place (26 mètres de haut et 2,4 kilomètres de lumières).

A la sortie des écoles, les enfants ont assisté à l'arrivée du Père Noël et à l'illumination de l'arbre de Noël.



Brioches, gâteaux, chocolat chaud pour tous et vin chaud pour les adultes ont été distribués à chacun par les élus.



Le gros bonhomme rouge avait commandé la neige qui a recouvert la place de la mairie. Les enfants ont été pris en photo avec le père Noël. Les photos ont été distribuées aux enfants la semaine suivante.

Nous tenons à remercier M. Xavier DE LA TULLAYE, qui nous a généreusement aidés pour nous permettre d'offrir les photos prises.



22 Place du Général de Gaulle,
77515 Faremoutiers

01 64 03 97 93
xp-photo@wanadoo.fr



Food truck ROUTE 77

Elsa et Antoine vous accueillent au foodtruck ROUTE 77 **tous les jeudis soir de 18h45 à 21h** pour vous proposer des **burgers frites et des pâtisseries maison** sous forme de verrines.



Le Clos Briard, ça repart !

Le mercredi 9 juin, Fabien Aubry se remet aux fourneaux pour recevoir amis et habitués marquant ainsi la reprise du restaurant très perturbé par deux périodes de confinement.

Ambiance chaleureuse où la renommé des plats n'est plus à faire. Service à la mesure par deux jeunes dames en livré maison et ceux dans l'exceptionnel et renouvelé cadre du lavoir de Barny.

La rénovation de l'ancien bâtiment de la Pomme d'Or, le salon de coiffure, l'aménagement de places de stationnement recrée une dynamique dans notre village.

Vous pouvez retrouver les informations et le menu sur le site du Clos Briard : www.leclosbriard.fr



ETAT CIVIL (janvier 2020 à mai 2021)

DOTTEL Lynaëlle, le 08/03/2020
GAZAIX Clara, Lucia, Marie, le 12/03/2020
FASQUEL Armand, Jean-Marie, Claude, le 27/03/2020
COSSU HEYD Gabrielle, Selen, le 05/04/2020
DOUCET Matthis, Christopher, le 11/04/2020
LECANTE MILHEIRO Hugo, le 11/04/2021
MISTRAL Camille, Gérard, le 26/05/2020
CREUTZER Louna, Rose, Marie, le 26/07/2020
SIMON HUGONNET Léane, le 05/08/2020
DEBIENNE Lola, Viviane, Catherine, le 15/08/2020
AMOROSO Hugo, le 14/09/2020
BERNAL Romane, Elena, Micheline, le 17/10/2020
LANCE Roxane, Alice, 10/11/2020
PETRISSANS BRUNEL Lynaïa, 11/11/2020
DOLLIN Cameronn, Dylan, le 20/12/2020
ILIASOFF Oxane, Charlie, le 08/01/2021
WIRTH Camille, Claude, Jeanne, le 25/03/2021
BLEZY Livia, Sophie, Karine, le 26/04/2021
MARQUES Barthélémy, César né le 10/05/21



Mariages

DIEMUNSCH Yves, Maurice et **LE ROUZES** Carine, Lydie, Monique le 13/06/2020
WYWIJAS Dimitri et **CUVELE** Delphine, Bernadette, Lucie le 27/06/2020
MARTINS Sébastien, Rodrigo et **CANDAT** Florie, Marie, Prescilla le 04/07/2020
MARQUES Tristan, Bernard et **PLAS** Aurore, Catherine le 25/07/2020
DI DONATO Fabien et **LELONG** Catherine le 12/09/2020
ROBERT Alexandre et **LEANDRE** Marylise, Laure le 19/12/2020
GUERIN Pascal et **MORILLO** Anne, le 22/05/2021
CASSARD Noël et **WALTER** Caroline, le 22/05/2021
LECANTE Vincent et **MILHEIRO** Nelly, le 29/05/2021
DUPUY Cyril et **LE CORRE** Angélique, le 29/05/2021



Pacs

JAMET Anthony et **DIJOUX** Axelle, le 03/08/2020
TENDU Nicolas et **LE ROY** Claire, le 12/12/2020
DUTOT Benjamin et **DURIEZ** Sélène, le 05/03/2021
SCARPARO Alessio et **NICOLINI** Viola Angela le 26/03/2021
ELKADOUSY Mohamed et **MEDER** Marjorie le 26/04/2021

COILLOT Gisèle, Andrée le 09/01/2020
BERCERON Edmonde, Michelle le 12/02/2020
DOR Alain, Jacques, Fernand le 14/04/2020
THIBAudeau Jean, Jacques Gabriel le 14/04/2020
HUBERT Jean-Claude, Marcel, Charles le 18/05/2020
SOLIGNAC Claude, Pierre le 29/07/2020
GIROST Francine, Yvette, Marguerite le 31/07/2020
DE LA CELLE DE CHATEAUBOURG Nicole, Renée le 16/11/2020
LAMBINET Gérard, Pierre, Charles le 07/12/2020
NEAU Claude, le 05/01/2021
PHILIPPE Daniel, le 25/01/2021
MARQUES RODRIGUES Izidro, le 15/02/2021
AUDAS Michel le 25/03/2021
LENOIR Jean, le 26/04/2021
HESBOIS André, le 26/04/2021



ESSAYONS DE BIEN VIVRE ENSEMBLE



Je réalise des activités bruyantes

Je dois respecter les horaires

- de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 du lundi au vendredi
- de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 le samedi
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

(arrêté préfectoral n° 19ARS41SE du 23/09/2019)

Attention : «(...) les agressions sonores en vue de troubler la tranquillité d'autrui sont **punies d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende** (article 222-16 du Code pénal). Il peut être fait application de ces dispositions afin de retenir le **délit d'agression sonore** en vue de troubler la tranquillité d'autrui, lorsque la nuisance n'est pas causée par simple désinvolture, mais par une **intention caractérisée de nuire**»)



Je fais des travaux d'élagage et de jardinage

Le brûlage est INTERDIT TOUTE L'ANNEE

Le brûlage des déchets issus de l'entretien des parcs et jardins **est interdit**. Cette interdiction concerne tous les déchets (tonte, taille, etc...) et **s'applique en toute période**. Les feux de chantier sont interdits.

(article 84 du règlement sanitaire départemental de Seine-et-Marne)



Collecte des déchets végétaux

les jeudis du 1^{er} avril au 30 novembre.

Déchèterie de Coulommiers

Lundi au vendredi: 10h-12h, 14h-18h (17h en hiver)

Samedi: 9h -18h (17h en hiver)

Dimanche et jours fériés : 9h-12h



À NOTER :

Veuillez-vous munir de votre **carte de déchetterie** et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
Demande de cartes et renseignements au **01 60 44 40 03**

N'hésitez pas à consulter le **calendrier COVALTRI** : <http://covaltri77.fr/wp-content/uploads/2020/10/Saint-Augustin.pdf>

Abandon sauvage de déchets ET/OU à côté d'un conteneur semi-enterré:

450 € d'amende



Il est interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique. Depuis le 26 mars 2015, l'amende maximale encourue en cas d'abandon de déchets est passée de 150 euros à **450 euros**.

Tous types de déchets sont concernés, par exemple : poubelles, mégots de cigarette, sacs plastiques, **déjections (humaines ou canines)**, matériaux (tôle, ciment, bois...), liquides insalubres, et plus généralement tout autre objet quelle que soit sa nature.

Si l'auteur de la contravention est verbalisé sur place, une amende forfaitaire est prévue. Son montant est fixé à :

- 68 euros si le paiement s'effectue sur le champ ou dans les 45 jours ;
- 180 euros au-delà de ce délai.

En cas de non-paiement ou si la personne verbalisée conteste l'amende, le juge peut condamner le contrevenant au paiement d'une amende pouvant aller **jusqu'à 450 euros**.

À NOTER :

L'abandon d'épave est puni de 1 500 euros d'amende, tout comme l'abandon de déchets transportés à l'aide d'un véhicule.



RAPPEL

Les poubelles doivent être rentrées le plus tôt possible après le ramassage.

Merci de libérer les trottoirs !

Les entreprises de Saint Augustin

Nom de l'entreprise	Métier(s)	Coordonnés
L'Art Palette	conservatrice - restauratrice d'oeuvres d'art - photographe	Maëllia Mondemé 06 31 75 42 20 conservation-restauration-patrimoine.fr
LGE Studio	Photographe	Grégory Langue 07 68 16 15 58
D.D.F.	Construction	4, Rue De Melun 77515 Saint-Augustin 01 64 75 21 35
E.C. Consulting	Informatique	David Hoguet 7, Rue De Courtesoupe 77515 Saint-Augustin 06 07 22 87 18
Epame Paysages	Paysagiste	Sylvain Niemann 62, Rue De Meaux 77515 Saint-Augustin 06 37 71 08 19
Evelyne Blondel	Primeur	25 rue de Meaux 77515 Saint-Augustin
La Légende De Chantevent	Elevage canin	Mr Zyguel 3, Route de Mouroux 77515 Saint-Augustin 09 71 23 02 64
Qualiflux S.A.R.L.	Analyses techniques	Stéphane Quastana 1 rue Saint Jacques 77515 Saint-Augustin 01 64 65 28 62
S.A. J.P.S.	Expertise et calcul de structures	Jean-Pierre Santin 19, Rue Du Pré Fleuri 77515 Saint-Augustin 01 64 20 01 70
Marion la fée	Décoration d'événements	77515 Saint Augustin 06 60 48 39 29 marionlafee.deco@gmail.com www.marionlafee.fr
S.A.R.L. B.M.T.P	Aménagement - Terrassement - Assainissement	Franck Brunel 51 rue de Meaux 77515 Saint-Augustin 01 64 20 04 58 www.bmtp-terrassement.com/



Si vous souhaitez que votre entreprise apparaisse dans la liste, vous pouvez nous envoyer un mail à mairie-saintaugustin@wanadoo.fr ou sur notre page Facebook. Votre mail doit contenir : un extrait de KBIS, vos coordonnées, une courte description de votre entreprise (votre cœur de métier), un logo (optionnel).

Seul les entreprises localisées sur la commune peuvent figurer sur cette liste.

Nom de l'entreprise	Métier(s)	Coordonnés
S.A.R.L. Blezy Davalo	Menuiserie	Thierry Blézy 35 bis Rue de Melun 77515 Saint-Augustin 01 64 20 81 70
Transports Christelle & Olivier	Transport	Mr Crapart 26ter, Rue De La Vallée 77515 Saint-Augustin 01 64 03 11 78
A.M.D.B. Menuiserie	Artisan menuisier	18 rue ste fare 77515 Saint-Augustin
Acte en ligne - WSI	Sites Internet, référencement	Thierry FOUCHER 26, rue de Meaux 77515 Saint-Augustin 09 71 06 36 97 06 16 77 50 17
D.I.G.N	Diagnostics Immobiliers	Nicolas GRATTEPIN 110 Rue de Meaux 77515 Saint-Augustin 01 83 62 36 79 07 56 00 70 53
EURL HJ	Electricité générale	2 Chemin Des Brulis 77515 Saint-Augustin 01 64 17 07 66 06 03 03 01 72
GALAMBIA PHOTOGRAPHIE	Photographe	5, rue de Melun 77515 Saint-Augustin 06 88 41 23 66
Quentin Rabinne	Aménagement - Terrassement - Assainissement	Quentin Rabinne 10 rue du Champ Guérin 77515 Saint-Augustin 06 22 78 17 21
BEST OF PUB	Société de publicité	4 rue de Brie 77515 Saint-Augustin 06 74 94 77 92 <i>bestofpub77@gmail.com</i>

Les numéros utiles !

ENTREPRISES LOCALES
EN PAGE 26 ET 27 !

Médicale et bien-être

Pharmacie Beaujean
01 64 20 75 54

Infirmière (Mme. Faraj)
01 64 20 57 53

Médecin (Dr.Coulon, Dr.Chastel)
01 64 03 37 87

Médecin (Dr.Tanguy, Dr.Carre)
01 84 69 04 20

Dentiste (Dr.Fieschi)
01 64 03 59 62

Osthéoptahe (Dr.Kapfer)
01 64 20 79 10

Kinésithérapeute (Dr.Ivanoff)
01 64 20 50 85

Commerces locaux

Restaurant Le Clos Briard
01 64 65 20 81 - 72, Rue de Meaux

L'instant L
06 51 59 87 16 - 17 Bis, Rue du Lavoir

Boulangerie Bleeker
01 64 03 15 16 - 9, Rue de Meaux

Garage Boulanger
01 64 03 20 89 - 73, Rue de Meaux

Salon de Lucie
09 83 27 40 04 - 72, Rue de Meaux

L'agence postale
01 64 03 15 00 - 1, Rue de Meaux

Services publics

Mairie : 01 64 03 15 12
mairie-santaugustin@wanadoo.fr

France Services Coulommiers :
01 64 65 88 60 - 22 Rue du Palais de Justice,
77120 Coulommiers

Taxis

Mauperthuis
06 08 61 94 66

Coulommiers
06 08 62 47 45

Pommeuse
01 64 03 55 98

URGENCES - IMPORTANT

112 - URGENCES
18 - Pompiers
17 - Police (01 64 75 63 90)
15 - SAMU

0164.030.020 - Gendarmerie
0140.054.848 - Centre anti-poison
113 - SOS Drogue
119 - Enfance en danger
3919 - Violences Femmes info



👉 **Flashez moi !**

Pour accéder au site de la mairie !

La commission information et communication